Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 1

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suisse

AU FIL DES JOURS

Novembre

1er — Commémoration du 1er anniversaire de Schweizerhalle. Des manifestants offrent aux passants de l'eau fraîche, potable et pure, prélevée à la source du Rhin. A minuit un service œcuménique a réuni 300 personnes. Il faut continuer à taper sur le clou pour la protection de notre milieu vital.

1er — La Suisse, qui n'était plus représentée au Conseil exécutif de l'Unesco depuis 1980, retrouve un représentant en la personne de Franz Muheim, ancien conseiller aux Etats uranais.

2 — Le budget 1988 des PTT présente un bénéfice d'entreprise de 350 millions de francs suisses. La Confédération recevra 170 millions de francs et 180 millions iront aux réserves.

3 — Le Grand Conseil bernois rejette le recours de 5 citoyens contre les votations de septembre 1983 sur le Laufonnais qui auraient été faussées, selon eux, par le versement d'argent des fameuses caisses noires aux probernois.

4 — Durant 30 mois, un bureau privé va ausculter l'administration fédérale. Le but est de faire économiser à la Confédération quelque 500 millions de francs.

4 — En football, les Bernois de Young Boys seront aux quarts de finale de la Coupe d'Europe. Ils ont éliminé La Haye par 1-0.

5 — Le Conseil municipal de la ville de Genève demande au Conseil fédéral d'intervenir auprès du gouvernement français pour que le surgénérateur de Creys-Malville ne soit pas remis en service.

6 — Selon la banque zurichoise Vontobel, les ménages privés suisses, auraient perdu, à la suite de la chute des cours sur les marchés boursiers internationaux, quelque 20 milliards de francs sur une fortune totale de 500 milliards.

7 — La conseillère fédérale Elisabeth Kopp quitte la Suisse pour Washington. Elle doit y signer, avec son homologue américain Edwin Meese, un document sur l'entraide judiciaire en cas de conflit juridique. Elle aura aussi des entretiens portant sur la lutte contre la drogue, le problème des réfugiés et le blanchissage d'argent.

7 — Le groupe socialiste des Chambres fédérales appelle à sa présidence la conseillère nationale argovienne Ursula Mauch. Elle est la première femme à présider un groupe.

8 — A Adelaïde (Australie), la voiture solaire de l'école d'ingénieurs de Bienne « Spirit-of-Biel » termine le World Solar Challenge en 3e position, derrière les véhicules de Ford et de General Motors.

9 — Arrivé en Suisse il y a 17 ans, le Zaïrois Mathieu Musey vit dans la clandestinité, sa demande d'asile ayant été refusée en octobre 1986. Une pétition déposée par la section bernoise du Mouvement pour une Suisse ouverte demande qu'il soit admis en régime de semi-liberté.

9 — Un millier d'exilés tibétains défilent à Genève. Les manifestants entendent un message envoyé d'Inde par le dalaï-lama, attirant l'attention du peuple suisse et de l'ONU sur le drame du peuple tibétain et invitant à manifester pacifiquement.

10 — La Croix-Rouge suisse remet la médaille Henri-Dunant à la

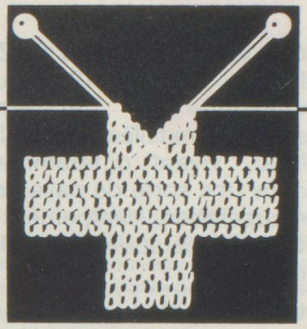

Fondation Pro Mente Sana en reconnaissance pour son aide aux personnes souffrant de troubles psychiques.

11 — En 1986, le Suisse est resté le plus gros consommateur mondial de fleurs, dépensant en moyenne 130 francs pour ses achats de plantes et de fleurs coupées. Ce marché représente 780 millions de francs suisses !

11 — « La position de la Suisse en matière de trafic transalpin a encore gagné du terrain ». Tels sont les propos du conseiller fédéral Léon Schlumpf qui s'exprimait à l'issue d'entretiens avec une délégation des ministres des transports de la Communauté européenne, portant sur le trafic transitant à travers les Alpes.

12 — Trois Libyens sont expulsés de Suisse. On soupçonnait que leur présence à Genève était liée à un projet d'assassinat de dissidents libyens et d'autres ressortissants étrangers en Suisse.

13 — 950 kilos de colorants pour textiles s'écoulent de l'installation d'épuration des eaux de Ciba-Geigy à Bâle. La substance chimique serait sans danger pour les eaux du Rhin qui prennent une coloration bleutée. L'effet est très joli.

16 — 1 157 membres de la protection civile testent durant une semaine, le tunnel autoroutier du Sonnenberg (LU). Il s'agit du seul tunnel de Suisse à servir d'abri de protection civile. 20'000 personnes pourraient y prendre place.

17 — La police municipale bernoise

déloge les alternatifs de Zaffaraya. Depuis 1985, une vingtaine de personnes s'étaient installées au bord de l'Aar, vivant différemment, dans une sorte de pays de la récupération, campement de tepees, baraques de planches.

18 — Charles Altieri, « gros bonnet » de la drogue, s'évade des Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe, alors qu'il venait d'être condamné à 20 ans de réclusion en octobre dernier.

19 — La Suisse à l'intention de porter à 7,5 millions de francs, soit 2,2 millions de plus que l'année précédente, sa contribution ordinaire au budget 1988 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

19 — Les CFF ont vendu 1,37 millions d'abonnements à 100 francs. Afin que le succès continue, ils proposent la carte journalière à 10 francs et la prolongation à 13 mois pour les clients fidèles.

20 — L'ennemi public numéro un, recherché dans toute l'Europe, Pierluigi Facchinetti, né à Berne il y a 31 ans, est abattu par des gardes mobiles dans le nord de l'Italie.

20 — Suite à une épidémie de listériose, le Conseil d'Etat vaudois interdit la production et la vente du fromage vacherin Mont-d'Or.

21 — Nouvelle montre gadget « La 3 Bois », qui se mue en porte-clef, en montre-bracelet ou encore en pendentif.

21 — 2 000 personnes manifestent à Genève leur opposition à la remise en marche de la centrale nucléaire française Superphénix de Crey-Malville. Sur les banderolles, on peut lire entre autres : « Malville stop, on a peur » et « Chirac, ta centrale craque ».

23 — Le Prix Médicis de l'essai est décerné à un lausannois de l'étranger, Georges Borgeaud, pour son « Soleil sur Aubiac ». En 1974, cet auteur avait déjà été consacré pour son « Voyage à l'étranger » par le Prix Renaudot.

23 — Un nuage d'acide chlorhydrique s'échappe de la filiale alsacienne de Sandoz à Huningue (F), à deux pas de la frontière bâloise. Selon l'entreprise, la population ne court aucun danger.

23 — De son côté, Givaudan SA à Genève déverse dans le Rhône un mélange de quelque 100 kilos de citral et d'huile de paraffine. De nouveau, on affirme que ces produits ne sont toxiques ni pour l'homme, ni pour l'environnement.

23 — Jean Ziegler, conseiller national genevois, apprend qu'il devra rendre la médaille française, reçue en 1985, de « Chevalier de l'Ordre national des arts et lettres », s'il entend que son élection soit validée. Selon la constitution fédérale, celui qui possède une décoration étrangère ne peut être nommé membre d'une autorité fédérale.

23 — Le président zaïrois Mobutu Sese Seko, en visite officielle à Berne, fait part de son souhait de voir les relations économiques se développer entre la Suisse et son pays.

24 — Selon une étude réalisée à l'université de Fribourg, un couple élevant un seul enfant devrait disposer d'un revenu supplémentaire de 24 % pour atteindre un niveau de vie équivalant à celui d'un couple sans enfant. Le 2e enfant coûte encore 19 % de plus et le 3e, 17 %.

25 — Le canton de Saint-Gall, qui avait été le premier en 1970 à ouvrir une banque du sperme, est également le premier à en interdire l'utilisation.

25 — Six chimpanzés profitent d'une porte mal fermée pour faire le mur du zoo de Bâle. Cinq sont récupérés sans dommages, alors que l'on a dû abattre le sixième qui s'est montré trop agressif.

26 — A Strasbourg, la Suisse signe la Convention européenne pour la prévention de la torture. A cette même occasion Pierre Aubert se voit remettre la « Médaille du Secrétaire général du Conseil de l'Europe », en hommage à sa contribution à la relance politique européenne.

26 — Sandoz : çà continue. 900 litres d'acétate d'éthyle s'écoulent dans le Rhin. A nouveau, on affirme qu'il n'y aurait aucun préjudice pour le fleuve et sa faune !

27 — Interdit de parole à Genève pour la troisième fois, Le Pen fait son discours à Ferney, à quelques kilomètres de la frontière. Il dénonce la « discrimination » dont il est victime.

28 — Suite à des sévices dont ont été victimes des requérants d'asile tamouls, 1 500 personnes manifestent à Langenthal (BE) contre le racisme.

28 — Dorénavant, les mesures du taux de radioactivité effectuées en Suisse seront publiées chaque semaine dans le bulletin de l'Office fédéral de la santé publique. Ces taux sont obtenus par 51 sondes réparties dans tout le pays.

30 — Les militaires américains choisissent l'ADATS (Air Défense and Anti Tank System) développé par Oerlikon-Bührle, ce qui permet à ce groupe de pénétrer pour la première fois sur le marché militaire américain.